



Partenaires techniques et financiers:



GRAND BOURG AGGLOMERATION

Direction du Grand Cycle de l'Eau (GCE)
3 Avenue Arsène d'Arsonval
CS 88000
01000 Bourg-En-Bresse

**SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES
COMMUNES DE BOURG-EN-BRESSE, SAINT JUST, PERONNAS,
CIZE ET POUILLAT**

REPRISE DU BILAN BESOINS-RESSOURCES



**SCENARIO DE REFERENCE ET SCENARIO PLAN
EAU**



SUIVI DU DOCUMENT :
01210475-108-ETU-ME-1-10-BBR

Indice	Établi par :	Approuvé par :	Le :	Objet de la révision :
C	M.BLAJET	R.GARCIA- I.VAVRILLE	31/10/2024	Modification des hypothèses
B	M.BLAJET	R.GARCIA- I.VAVRILLE	29/08/2024	Modification des hypothèses
A	A.KOOSHMANIAN	R.GARCIA- I.VAVRILLE	10/06/2024	Établissement





SOMMAIRE

A. Scénarios retenus	6
B. Hypothèses futures.....	6
B.1. Volumes consommés	6
B.1.1. Scénario de référence	6
B.1.2. Scénario plan eau	6
B.2. Evolution des abonnés	7
B.3. Rendements	7
B.4. Coefficients de pointe	8
C. Evolution des habitants.....	9
D. Projections des besoins - scénario de référence	10
D.1. Volumes facturés.....	10
D.2. Consommation en eau	10
D.3. Besoins en eau	10
D.4. Synthèse des besoins en eau actuel et à l'horizon 2040.....	11
D.5. Bilan besoins/ressources	12
D.5.1. Bourg en Bresse	12
D.5.2. Cize et Pouillat	13
E. Projections des besoins - scénario plan eau	15
E.1. Volumes facturés	15
E.2. Consommation en eau	15
E.3. Besoins en eau	15
E.4. Synthèse des besoins en eau actuel et à l'horizon 2040	16
E.5. Bilan besoins/ressources	16
E.5.1. Bourg en Bresse.....	16
E.5.2. Cize et Pouillat	18

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Evolution des habitants par UDI.....	9
Figure 2: Bilan besoins/ressources Bourg en Bresse.....	13
Figure 3: Evolution des besoins futurs pour les UDI de Cize et Pouillat.....	14
Figure 4: Bilan besoins/ressources Bourg en Bresse.....	17
Figure 5: Evolution des besoins futurs pour les UDI de Cize et Pouillat.....	18

<i>Tableau 1: Evolution des habitants</i>	<i>9</i>
Tableau 2: Volumes consommés par UDI	10
Tableau 3: Consommation en eau potable (m3/j)	10
Tableau 4: Hypothèses de rendement	10
Tableau 5: Besoin en eau potable d'un jour moyen (m3/j)	11
Tableau 6: Besoin en eau potable d'un jour de pointe (m3/j)	11
Tableau 7: Besoins en eau actuel et à l'horizon 2040	11
Tableau 8: Besoins estimés pour un jour moyen pour les échéances futures sur Bourg-en-Bresse	12
Tableau 9: Besoins estimés en jour de pointe pour les échéances futures sur Bourg-en-Bresse	12
Tableau 10: Besoins estimés en jour moyen pour les communes de Cize et Pouillat	13
Tableau 11: Besoins estimés en jour de pointe pour les communes de Cize et Pouillat.....	13
Tableau 12: Volumes consommés par UDI	15
Tableau 13: Consommation en eau potable (m3/j)	15
Tableau 14: Hypothèses de rendement	15
Tableau 15: Besoin en eau potable d'un jour moyen (m3/j)	16
Tableau 16: Besoin en eau potable d'un jour de pointe (m3/j)	16
Tableau 17: Besoins en eau actuel et à l'horizon 2040	16
Tableau 18: Besoins estimés pour un jour moyen pour les échéances futures sur Bourg-en-Bresse ..	17
Tableau 19: Besoins estimés en jour de pointe pour les échéances futures sur Bourg-en-Bresse	17
Tableau 20: Besoins estimés en jour moyen pour les communes de Cize et Pouillat	18
Tableau 21: Besoins estimés en jour de pointe pour les communes de Cize et Pouillat.....	18

A. SCENARIOS RETENUS

Deux scénarios ont été retenus concernant les projections des bilans besoins/ressources :

- ✓ **Le scénario de référence** repose sur des hypothèses de croissance fondées sur l'analyse des évolutions passées.
- ✓ **Le scénario plan eau** se base sur la nouvelle mesure gouvernementale (« Plan eau ») qui a pour objectif de redéfinir notre manière de gérer l'eau pour mieux nous adapter à la situation actuelle et aux changements climatiques. L'objectif fixé pour la collectivité est de diminuer les volumes d'eau potable entre 2019 et 2030 de :
 - 15% les prélèvements d'eau des industrielles reconnu par l'agence de l'eau ;
 - 16% la fourniture d'eau potable.

B. HYPOTHESES FUTURES

B.1. VOLUMES CONSOMMES

B.1.1. Scénario de référence

Concernant les volumes consommés, et en concertation avec GBA, **il est retenu une consommation constante comparable à la consommation actuelle** (base 2022 – fichier de facturation) jusqu'à l'horizon 2040.

En effet, la consommation sur les dernières années n'a pas évolué, malgré l'augmentation de la population. Cela s'explique par une diminution de la dotation unitaire domestique et par une stabilisation de la demande en eau industrielle.

Le tableau suivant synthétise les différents volumes en 2022.

UDI	Volume facturé en 2022 (m3)	Volumes de service (m3) – RPQS 2022	Volumes consommés sans comptage (m3) – RPQS 2022
BOURG-EN-BRESSE	3 050 858	7 300	47 000
CIZE	10 346	336	300
POUILLAT	4 008	2	50

B.1.2. Scénario plan eau

En concertation avec GBA, les hypothèses suivantes ont été retenues concernant les consommations facturées :

- ✓ **Diminution des consommations industrielles : 6% à l'horizon 2030,**
- ✓ **Diminution des consommations domestiques : 6% à l'horizon 2030.**

Les volumes facturés restent ensuite constants sur la période 2030-2040.

Les valeurs suivantes sont les données de base utilisées pour la projection à 2030 et 2040 et ont été estimées à partir du fichier de facturation 2022 :

UDI	Volumes facturés en 2022 (m3)	Volumes facturés domestiques (ou assimilé) en 2022 (m3)	Volumes facturés industriels en 2022 (m3)
BOURG-EN-BRESSE	3 050 858	2 827 858	223 000
CIZE	10 346	10 346	0
POUILLAT	4 008	4 008	0
TOTAL	3 004 177	2 842 212	223 000

Concernant les volumes consommés non comptabilisés et les volumes de service, les données sont celles des RPQS 2022 et seront supposés constantes.

UDI	Volumes de service (m3) – RPQS 2019	Volumes consommés sans comptage (m3) – RPQS 2019
BOURG-EN-BRESSE	7 300	47 000
CIZE	336	300
POUILLAT	2	50

B.2. EVOLUTION DES ABONNES

A propos de l'évolution du nombre d'abonnés, deux taux d'accroissement seront pris en compte :

- ✓ Un taux d'accroissement « urbain » de 0.8%/an qui concernera l'UDI de Bourg-en-Bresse,
- ✓ Un taux d'accroissement « rural » de 0.5%/an qui concernera les UDI de Cize et Pouillat.

B.3. RENDEMENTS

Pour les deux scénarios, les mêmes hypothèses de rendements sont proposées.

Le rendement en 2022, utilisé pour le bilan besoins/ressources initial, est le suivant pour chaque UDI :

- ✓ Bourg-en-Bresse : 81.1%,
- ✓ Cize : 97.3%,
- ✓ Pouillat : 63.6%.

Étant donné que le rendement à Cize est très élevé, nous suggérons de conserver la valeur de 95 % pour les estimations futures, car 97 % paraît trop optimiste pour pouvoir être tenu sur la durée.

Pour les deux autres UDI, en améliorant la sectorisation et la gestion patrimoniale conformément aux préconisations du schéma directeur, une amélioration progressive de ces deux rendements est envisagée, soit :

- ✓ **Bourg-en-Bresse : 85% d'ici 2030 puis maintien jusqu'en 2040,**
- ✓ **Cize : 95%, constant jusqu'en 2040,**
- ✓ **Pouillat : 80% d'ici 2040.**

B.4. COEFFICIENTS DE POINTE

Pour les deux scénarios, les mêmes hypothèses de coefficients de pointe sont proposées.

Les coefficients de pointe du SDAEP sont les suivants pour chaque UDI :

- ✓ **Bourg-en-Bresse : 1.3,**
- ✓ **Cize : 1.3,**
- ✓ **Pouillat : 1.3**

C. EVOLUTION DES HABITANTS

L'évolution des habitants est commune aux 2 scénarios.

Les projections du nombre d'habitants jusqu'en 2040 sont présentées dans le tableau ci-dessous. On notera la présence de près de 11 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2040.

Tableau 1: Evolution des habitants

Nb abonnés					
UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	50 182	51 856	54 772	57 851	61 104
CIZE	182	188	199	210	222
POUILLAT	85	88	93	98	103
TOTAL	50 449	52 132	55 063	58 159	61 429

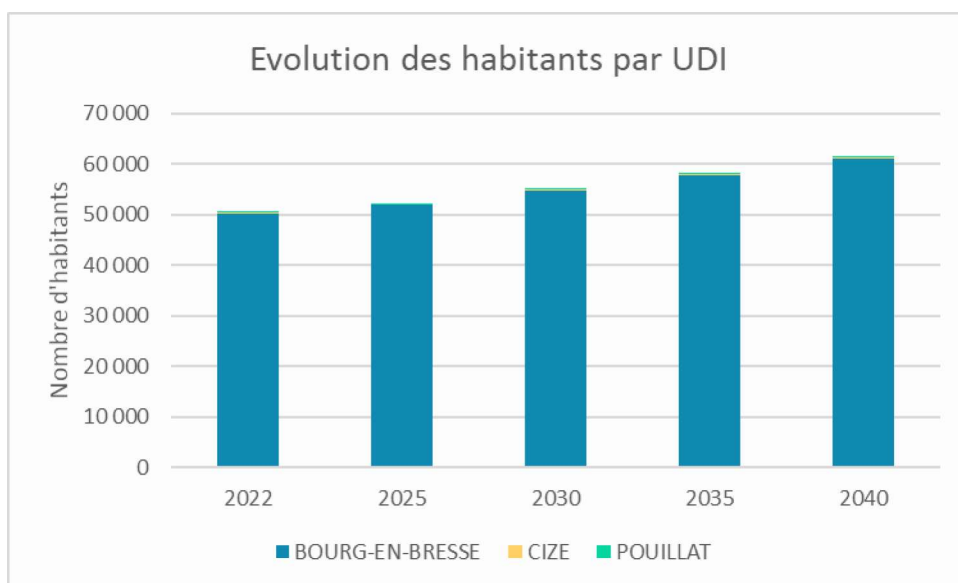


Figure 1: Evolution des habitants par UDI

D. PROJECTIONS DES BESOINS - SCENARIO DE REFERENCE

D.1. VOLUMES FACTURES

Les volumes facturés et consommés retenus pour les estimations futures sont :

Tableau 2: Volumes consommés par UDI

UDI	Volumes totaux consommés autorisés (m3)	Volumes totaux consommés facturés (m3)
BOURG-EN-BRESSE	3 106 000	3 050 858
CIZE	11 000	10 346
POUILLAT	4 100	4 008
Total	3 121 100	3 065 212

D.2. CONSOMMATION EN EAU

La consommation en eau correspond au volume d'eau totaux consommé autorisé par les différents abonnés du secteur d'étude (domestique, industriels, ...). Ce volume ne comprend pas les pertes et les fuites, qui seront pris en compte dans l'estimations des besoins

L'évolution de la consommation en eau potable suivant les hypothèses citées plus haut est :

Tableau 3: Consommation en eau potable (m3/j)

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	8 510	8 510	8 510	8 510	8 510
CIZE	30	30	30	30	30
POUILLAT	11	11	11	11	11
TOTAL	8 551	8 551	8 551	8 551	8 551

D.3. BESOINS EN EAU

Les besoins globaux en eau potable en jour moyen sont obtenus en multipliant la consommation en eau potable globale par le rendement global du système de production et de distribution. Cependant, les infrastructures doivent être dimensionnées afin de pouvoir satisfaire les besoins dans la situation la plus défavorable, à savoir en jour de pointe.

Les besoins en eau potable en jour de pointe sont obtenus en multipliant les besoins en jour moyen de chaque UDI par le coefficient de pointe estimé correspondant.

Conformément aux hypothèses explicitées plus haut, les rendements évoluent jusqu'à atteindre une valeur « objectif », puis se stabiliser :

Tableau 4: Hypothèses de rendement

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	81.1%	82.7%	85.0%	85.0%	85.0%
CIZE	97.3%	95.0%	95.0%	95.0%	95.0%
POUILLAT	63.6%	66.3%	70.9%	75.4%	80%

Les tableaux ci-dessous présentent les besoins nécessaires pour un jour moyen et un jour de pointe.
On observera globalement une diminution des besoins, due à une amélioration du rendement sur les UDI de Bourg-en-Bresse et Pouillat.

Tableau 5: Besoin en eau potable d'un jour moyen (m3/j)

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	10 493	10 285	10 011	10 011	10 011
CIZE	31	32	32	32	32
POUILLAT	18	17	16	15	14
TOTAL	10 541	10 334	10 059	10 058	10 057

Tableau 6: Besoin en eau potable d'un jour de pointe (m3/j)

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	13 641	13 371	13 015	13 015	13 015
CIZE	40	41	41	41	41
POUILLAT	23	22	21	19	18
TOTAL	13 704	13 434	13 077	13 075	13 074

D.4. SYNTHÈSE DES BESOINS EN EAU ACTUEL ET À L'HORIZON 2040

Le tableau ci-après indique les volumes moyens et de pointes pour la situation actuelle (volumes les plus importants) et pour la situation à l'horizon 2040.

Tableau 7: Besoins en eau actuel et à l'horizon 2040

UDI	Actuel		Horizon 2040	
	Besoins moyen (m3/j)	Besoins en jour de pointe (m3/j)	Besoins moyen (m3/j)	Besoins en jour de pointe (m3/j)
BOURG-EN-BRESSE	10 493	13 641	10 011	13 015
CIZE	31	40	32	41
POUILLAT	18	23	14	18
TOTAL	10 541	13 704	10 057	13 074

D.5. BILAN BESOINS/RESSOURCES

Le bilan besoins ressource est établi à partir des données présentées précédemment dans ce rapport pour la période de 2022 à 2040.

D.5.1. Bourg en Bresse

Les autorisations de prélèvement suivantes sont tirées des DUP. On notera aussi les capacités de prélèvements des ressources qui peuvent être plus limitantes :

- ✓ Péronnas : 5 puits dont la capacité de production individuelle est de 200 m³/h. Avec un fonctionnement à 16h/j, la capacité de production totale est estimée à 16 000 m³/j, (ces valeurs de capacité de production seront à confirmer par des investigations sur les puits (passages caméra) et des essais de pompage par paliers par exemple afin de caractériser les débits critiques des puits et la capacité de production de la nappe avec plusieurs puits en production simultanément en situation actuelle.
- ✓ Lent : Les sources alimentent de façon gravitaire la bâche de Péronnas à un débit constant voisin de 280 m³/h, soit 6 720 m³/j. C'est la conduite de transfert qui est a priori limitante en débit. Nous ne disposons toutefois pas de donnée de jaugeage de la source en période estivale.

Les valeurs sont reprises du SDAEP.

Ressources	Autorisation de prélèvement (m3/j)	Capacité de production journalière
Péronnas	16 000	16 000
Lent	8 400	6 720
Total	24 400	22 720

L'évolution des besoins en eau pour un jour moyen est comparée aux capacités de production réelles des ressources (qui sont plus limitantes que les autorisations de prélèvements) :

Tableau 8: Besoins estimés pour un jour moyen pour les échéances futures sur Bourg-en-Bresse

Désignation	2022	2025	2030	2035	2040
Besoin global de distribution (m3/j)	10 493	10 285	10 011	10 011	10 011
Capacité de production réelle (m3/j)	22 720	22 720	22 720	22 720	22 720
Mobilisation de la ressource	46%	45%	44%	44%	44%

Pour un jour de pointe, le bilan suivant est obtenu :

Tableau 9: Besoins estimés en jour de pointe pour les échéances futures sur Bourg-en-Bresse

Désignation	2022	2025	2030	2035	2040
Besoin global de distribution (m3/j)	13 641	13 371	13 015	13 015	13 015
Capacité de production réelle (m3/j)	22 720	22 720	22 720	22 720	22 720
Mobilisation de la ressource	60%	59%	57%	57%	57%

Ces bilans mettent en avant que les ressources du territoire sont suffisantes pour répondre aux besoins des abonnés sur le réseau de Bourg-en-Bresse en terme de quantité, que ce soit en jour moyen et en jour de pointe dans le cadre de ce scénario.

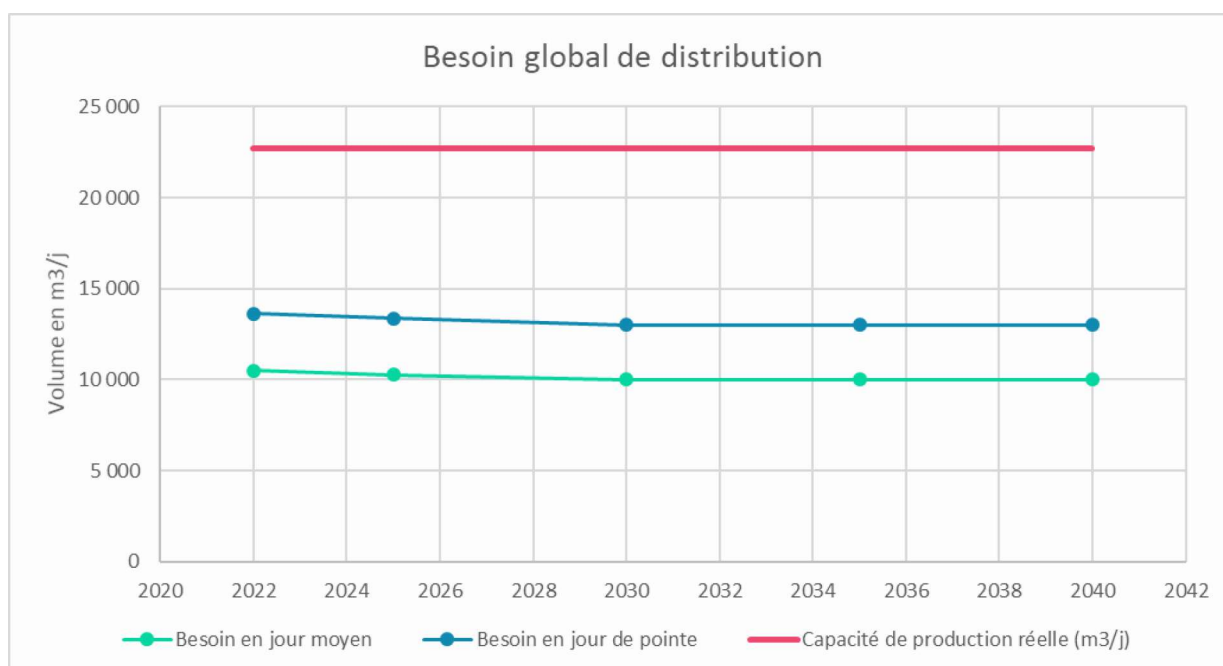


Figure 2: Bilan besoins/ressources Bourg en Bresse

D.5.2. Cize et Pouillat

L'analyse de l'évolution des besoins sur les territoires de Cize et Pouillat a également été réalisée. Cependant, aucune limitation de prélèvement n'est indiquée pour la ressource de Pouillat. De même, la convention d'interconnexion permettant l'alimentation des habitants de Cize ne précise pas de limite de volume.

Pour cette raison, seule l'évolution des besoins est présentée ci-dessous. Ces besoins ne varient que très peu, du fait du choix des hypothèses :

- ✓ Consommation des communes constante,
- ✓ Rendement constant à Cize, et amélioration du rendement à Pouillat.

Tableau 10: Besoins estimés en jour moyen pour les communes de Cize et Pouillat

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
CIZE (m³/j)	31.0	31.7	31.7	31.7	31.7
POUILLAT (m³/j)	17.7	16.9	15.8	14.9	14.0

Tableau 11: Besoins estimés en jour de pointe pour les communes de Cize et Pouillat

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
CIZE (m³/j)	40.3	41.2	41.2	41.2	41.2
POUILLAT (m³/j)	23.0	22.0	20.6	19.4	18.3

Chacune de ces UDI possède un unique point d'alimentation qui, a priori, n'est pas limitant dans les années à venir. Une vérification de la capacité du syndicat BSR à procurer l'eau nécessaire pourra être réalisée.

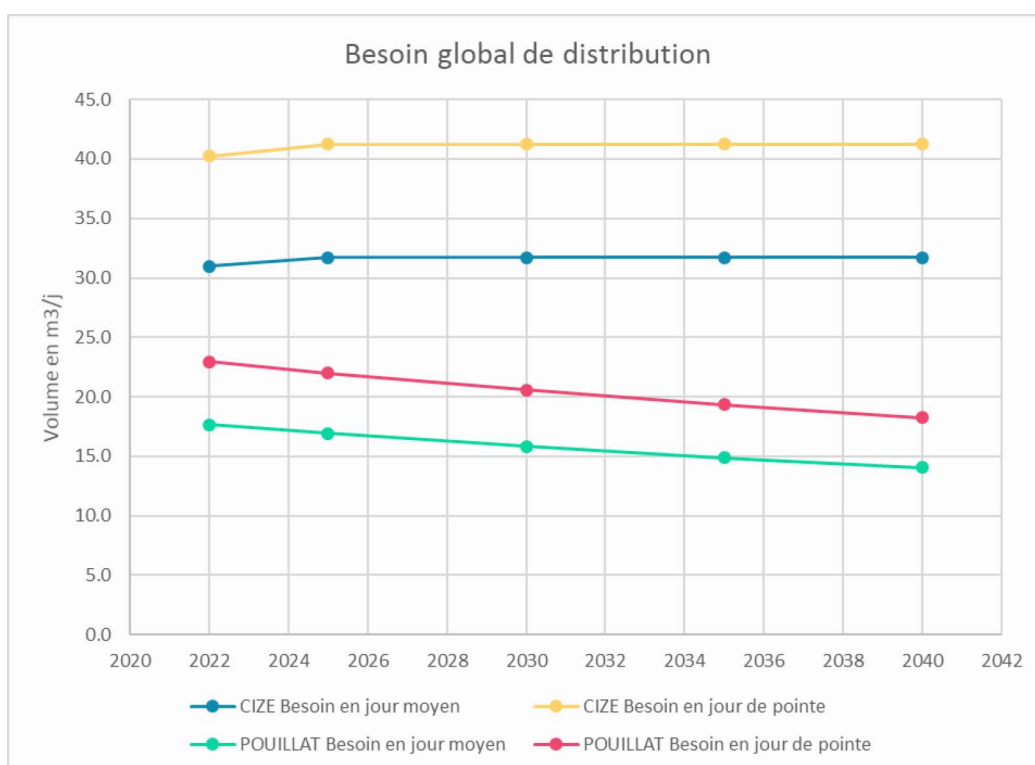


Figure 3: Evolution des besoins futurs pour les UDI de Cize et Pouillat

E. PROJECTIONS DES BESOINS - SCENARIO PLAN EAU

E.1. VOLUMES FACTURES

Les volumes facturés et consommés en 2022 retenus pour les estimations futures sont :

Tableau 12: Volumes consommés par UDI

UDI	Volumes totaux consommés autorisés (m3)	Volumes totaux consommés facturés (m3)
BOURG-EN-BRESSE	3 106 000	3 050 858
CIZE	11 000	10 346
POUILLAT	4 100	4 008
Total	3 121 100	3 065 212

E.2. CONSOMMATION EN EAU

La consommation en eau correspond au volume d'eau total consommé autorisé par les différents abonnés du secteur d'étude (domestique, industriels, volumes de service, volumes consommés non comptabilisés, ...). Ce volume ne comprend pas les pertes et les fuites, qui seront pris en compte dans l'estimations des besoins.

L'évolution de la consommation en eau potable suivant les hypothèses citées plus haut est :

Tableau 13: Consommation en eau potable (m3/j)

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	8 510	8 322	8 008	8 008	8 008
CIZE	30	29	28	28	28
POUILLAT	11	11	11	11	11
TOTAL	8 551	8 362	8 047	8 047	8 047

E.3. BESOINS EN EAU

Les besoins globaux en eau potable pour un jour moyen sont obtenus en multipliant la consommation en eau potable globale par le rendement global du système de production et de distribution. Cependant, les infrastructures doivent être dimensionnées afin de pouvoir satisfaire les besoins dans la situation la plus défavorable, à savoir en jour de pointe.

Les besoins en eau potable en jour de pointe sont obtenus en multipliant les besoins en jour moyen de chaque UDI par le coefficient de pointe estimé correspondant.

Conformément aux hypothèses explicitées plus haut, le rendement évolue comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14: Hypothèses de rendement

Rendement du réseau					
UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	81.1%	82.7%	85.0%	85.0%	85.0%
CIZE	97.3%	95.0%	95.0%	95.0%	95.0%
POUILLAT	63.6%	66.3%	70.9%	75.4%	80.0%

Les tableaux ci-dessous présentent les besoins pour un jour moyen et un jour de pointe.

Les besoins diminuent de 9.3% d'ici 2030.

Tableau 15: Besoin en eau potable d'un jour moyen (m3/j)

Besoin en eau en jour moyen (m3/j)					
UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	10 493	10 058	9 421	9 421	9 421
CIZE	31	31	30	30	30
POUILLAT	18	17	15	14	13
TOTAL	10 541	10 105	9 466	9 465	9 464

Tableau 16: Besoin en eau potable d'un jour de pointe (m3/j)

Besoin en eau en jour de pointe (m3/j)					
UDI	2022	2025	2030	2035	2040
BOURG-EN-BRESSE	13 641	13 075	12 248	12 248	12 248
CIZE	40	40	39	39	39
POUILLAT	23	22	19	18	17
TOTAL	13 704	13 137	12 306	12 305	12 304

E.4. SYNTHÈSE DES BESOINS EN EAU ACTUEL ET À L'HORIZON 2040

Le tableau ci-après indique les volumes moyens et de pointes pour la situation actuelle (où les volumes sont les plus importants) et pour la situation à l'horizon 2040.

Tableau 17: Besoins en eau actuel et à l'horizon 2040

UDI	Actuel		Horizon 2040	
	Besoins moyen (m3/j)	Besoins en jour de pointe (m3/j)	Besoins moyen (m3/j)	Besoins en jour de pointe (m3/j)
BOURG-EN-BRESSE	10 493	13 641	9 421	12 248
CIZE	31	40	30	39
POUILLAT	18	23	13	17
TOTAL	10 541	13 704	9 464	12 304

E.5. BILAN BESOINS/RESSOURCES

Le bilan besoins ressource est établi à partir des données présentées précédemment dans ce rapport pour la période de 2022 à 2040.

E.5.1. Bourg en Bresse

Pour rappel, les capacités de production par ressource sont les suivantes :

- ✓ Péronnas : 5 puits dont la capacité de production individuelle est de 200 m3/h. Avec un fonctionnement à 16h/j, la capacité de production totale est estimée à 16 000 m3/j, ces valeurs de capacité de production seront à confirmer par des investigations sur les puits ; passages caméra et des essais de pompage par paliers par exemple, afin de caractériser les débits critiques des

puits et la capacité de production de la nappe avec plusieurs puits en production simultanément en situation actuelle.

- ✓ **Lent** : Les sources alimentent de façon gravitaire la bâche de Péronnas à un débit constant voisin de 280 m³/h, soit 6 720 m³/j. C'est la conduite de transfert qui est a priori limitante en débit. Nous ne disposons toutefois pas de donnée de jaugeage de la source en période estivale.

L'évolution des besoins en eau pour un jour moyen est comparée aux capacités de production réelles des ressources :

Tableau 18: Besoins estimés pour un jour moyen pour les échéances futures sur Bourg-en-Bresse

UDI de Bourg en Bresse	2022	2025	2030	2035	2040
Besoins en jour moyen (m3/j)	10 493	10 058	9 421	9 421	9 421
Capacité de production journalière (m3/j)	22 720	22 720	22 720	22 720	22 720
Mobilisation de la ressource	46%	44%	41%	41%	41%

Pour un jour de pointe, le bilan suivant est obtenu :

Tableau 19: Besoins estimés en jour de pointe pour les échéances futures sur Bourg-en-Bresse

UDI de Bourg en Bresse	2022	2025	2030	2035	2040
Besoins en jour de pointe (m3/j)	13 641	13 075	12 248	12 248	12 248
Capacité de production journalière (m3/j)	22 720	22 720	22 720	22 720	22 720
Mobilisation de la ressource	60%	58%	54%	54%	54%

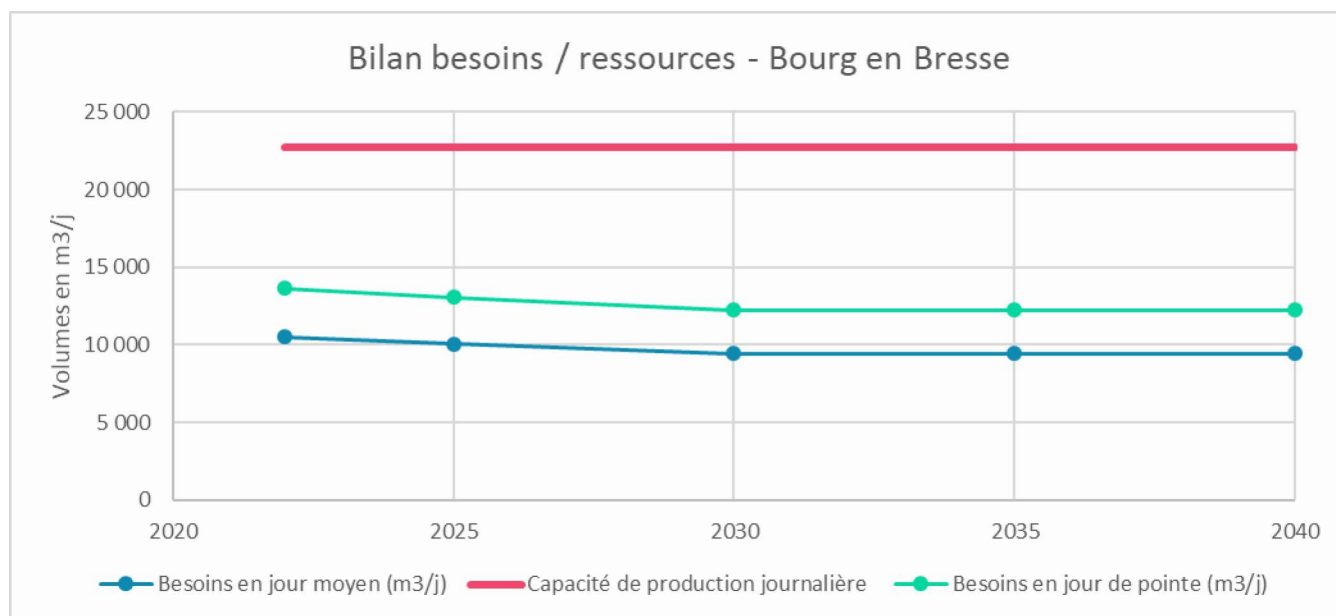


Figure 4: Bilan besoins/ressources Bourg en Bresse

Ces bilans mettent en avant que les ressources du territoire sont suffisantes pour répondre aux besoins des abonnés sur le réseau de Bourg-en-Bresse en terme de quantité, que ce soit en jour moyen et en jour de pointe.

E.5.2. Cize et Pouillat

De la même manière que pour le scénario de référence, aucune limite de prélèvement n'a été relevée pour la ressource de Pouillat et la convention d'interconnexion permettant l'alimentation des habitants de Cize ne précise pas de limite de volume.

Pour cette raison, seule l'évolution des besoins est présentée ci-dessous. Pour rappel, les hypothèses sont les suivantes :

- ✓ Consommation industriels et consommation domestiques diminuant de 6% à l'horizon 2030,
- ✓ Rendement constant à Cize, et amélioration significative du rendement à Pouillat.

Tableau 20: Besoins estimés en jour moyen pour les communes de Cize et Pouillat

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
Cize - Jour moyen (m3/j)	31.0	31.1	29.9	29.9	29.9
Pouillat - Jour moyen(m3/j)	17.7	16.6	14.9	14.0	13.2

Tableau 21: Besoins estimés en jour de pointe pour les communes de Cize et Pouillat

UDI	2022	2025	2030	2035	2040
Cize - Jour de pointe (m3/j)	40.3	40.4	38.9	38.9	38.9
Pouillat - Jour de pointe(m3/j)	23.0	21.5	19.4	18.2	17.2

Chacune de ces UDI possède un unique point d'alimentation qui, a priori, n'est pas limitant dans les années à venir. Une vérification de la capacité du syndicat BSR à procurer l'eau nécessaire pourra être réalisée.

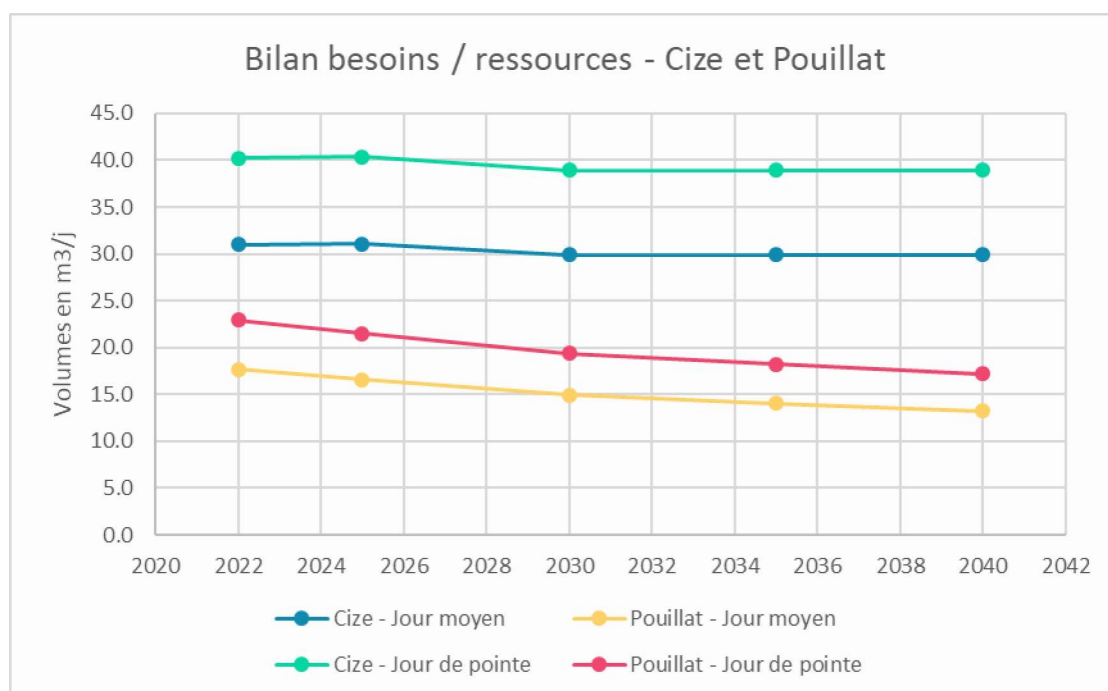


Figure 5: Evolution des besoins futurs pour les UDI de Cize et Pouillat